

MAI 2025

BAROMÈTRE PRISM'EMPLOI

Les chiffres de l'emploi intérimaire



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PARIS, LE 9 JUILLET 2025

COMMENTAIRE GÉNÉRAL POUR LE MOIS DE MAI 2025

En mai 2025, l'emploi intérimaire (contrats de travail temporaire et CDI intérimaires) représente 674 700 équivalents temps plein (ETP), en baisse de 3,3 % par rapport à mai 2024, soit un recul nettement atténué par rapport à la tendance observée depuis le début de l'année (baisse moyenne de 6,1 % sur les cinq premiers mois). Cette moindre dégradation doit néanmoins être interprétée avec prudence, l'activité au mois de mai étant traditionnellement perturbée par les jours fériés.

Dans le détail sectoriel :

- **Transports-Logistique** : Avec -7,7 % sur un an, le secteur reste le plus affecté, mais la dégradation ralentit sensiblement par rapport aux mois précédents (-13,6 % au cours des 5 premiers mois). La baisse demeure marquée, notamment dans les activités de poste et de courrier.
- **Services** : Le recul atteint -6,4 % sur un an, soit une amélioration relative par rapport à avril (-7,5 %). La tendance observée demeure néanmoins nettement en dessous de l'évolution moyenne, pénalisée par les contraintes réglementaires introduites depuis juillet 2024 dans le secteur médico-social.
- **Commerce** : La baisse s'établit à -5,2 % sur un an, soit un niveau stable par rapport à avril. La dégradation est en lien avec l'atonie de la consommation des ménages.
- **BTP** : Le BTP affiche une légère baisse de -0,8 % sur un an, contrastant avec la croissance observée en avril (+1,4 %). Celle-ci demeure néanmoins supérieure à l'évolution moyenne.
- **Industrie** : Avec -0,3 % sur un an, le secteur industriel connaît une quasi-stabilisation après une rechute en avril (-6,0 %). Ce rebond s'explique par une conjoncture plus favorable et une reprise d'activité dans certaines branches industrielles.

Évolution par qualification :

La contraction de l'intérim continue d'impacter plus fortement les employés (-13,0 %) et les cadres et professions intermédiaires (-8,3 %), tandis que les ouvriers qualifiés (-1,6 %) et non qualifiés (+0,1 %) voient leur situation se stabiliser progressivement.

CONTACTS PRESSE

Dylan Jullian
06.18.89.56.73
dylan.jullian@omnicomprgroup.com

Victor Morelle
06.18.83.59.55
victor.morelle@omnicomprgroup.com

Prism'emploi - Professionnels du recrutement et de l'intérim est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession.

12 000 agences d'emploi et 33 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.

www.prismemploi.eu
[LinkedIn Prismemploi](#)

DONNÉES NATIONALES DE CADRAGE

ÉVOLUTION DE MAI 2025 PAR RAPPORT À MAI 2024

LES CHIFFRES CLÉS

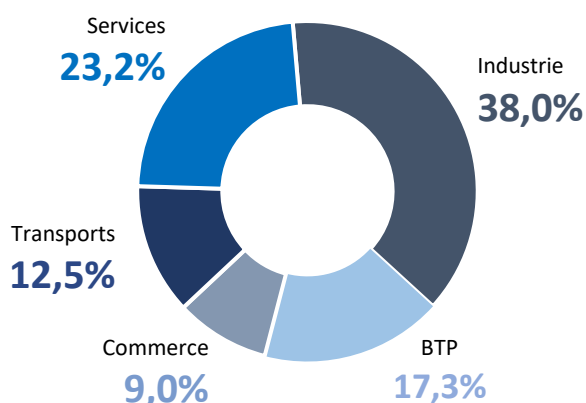
Les effectifs intérimaires s'inscrivent en baisse **(-3,3 %)** au niveau national.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

L'ensemble des secteurs
est en baisse

L'emploi intérimaire diminue dans l'industrie (-0,3 %), le BTP (-0,8 %), le commerce (-5,2 %), les services (-6,4 %) et les transports (-7,7 %).

Répartition des effectifs intérimaires
par secteur

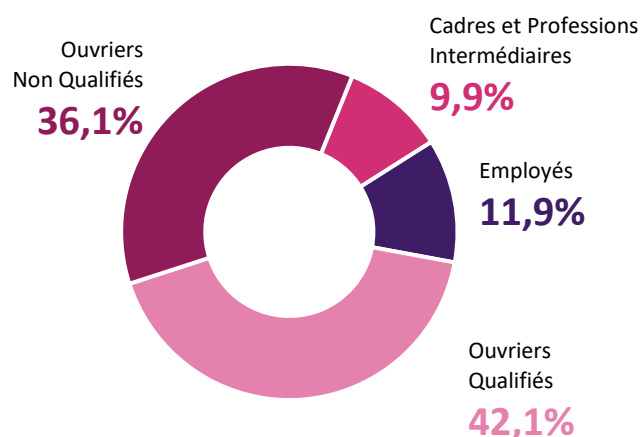


ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

La majorité des qualifications
est en baisse

L'emploi intérimaire augmente chez les ouvriers non qualifiés (+0,1 %), mais diminue chez les ouvriers qualifiés (-1,6 %), les cadres et professions intermédiaires (-8,3 %) et les employés (-13,0 %).

Répartition des effectifs intérimaires
par qualification

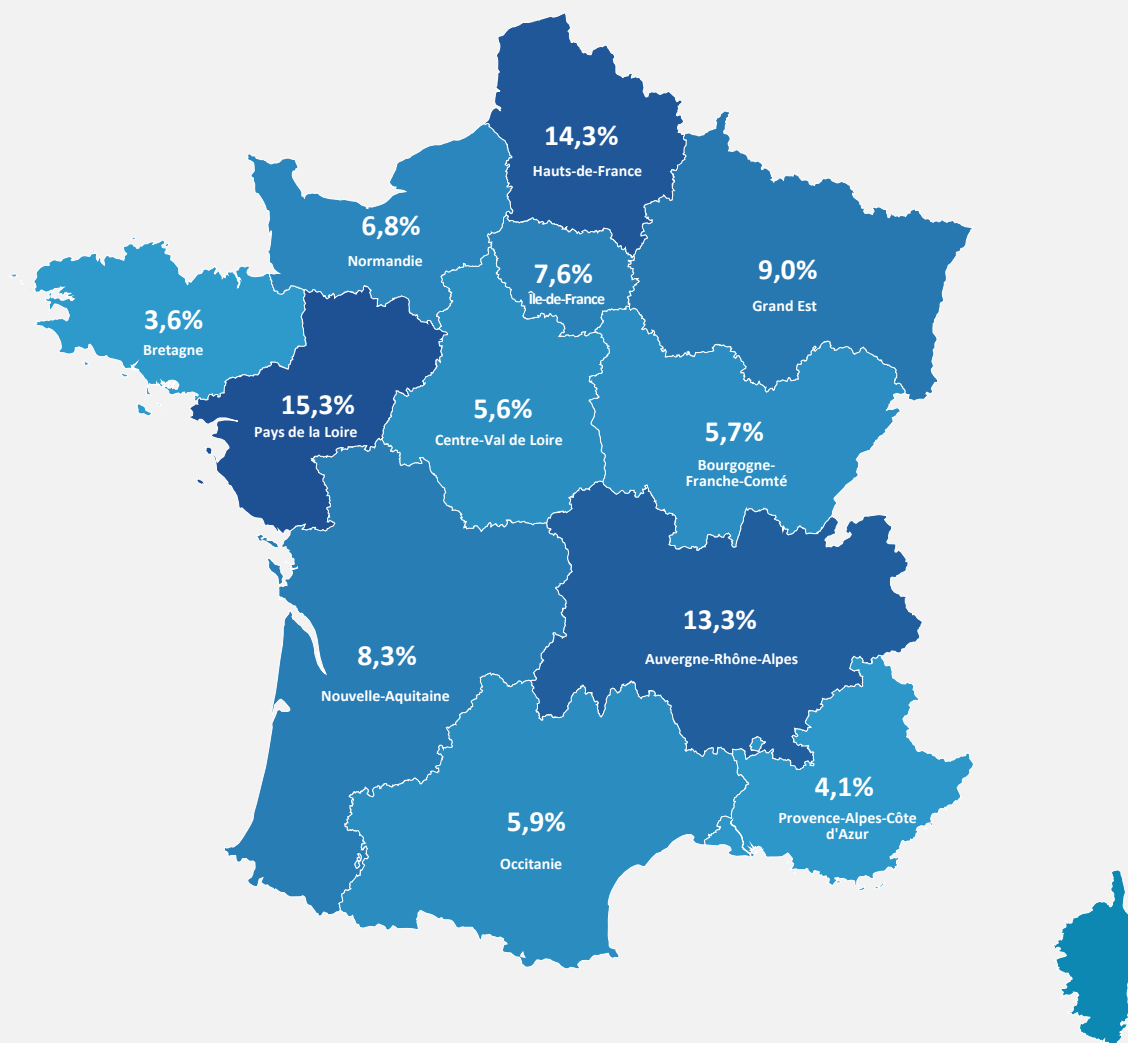


LE CDI INTÉRIMAIRE

En mai 2025, le CDI Intérimaire représente **42 700 ETP**, correspondant à **6,3 %** des effectifs des agences d'emploi.

Sur les territoires, le recours au CDI est nettement surreprésenté en Pays de la Loire (11,6 %), dans les Hauts-de-France (10,5 %) et en Normandie (8,5 %). C'est en PACA, en Bretagne et en Ile-de-France (avec respectivement 3,6 %, 3,8 % et 3,0 % des effectifs) que ce contrat est, ce mois-ci, le moins développé.

La répartition géographique des CDI se concentre à plus de 40 % dans 3 régions caractérisées par une forte orientation industrielle : Pays de la Loire : 15,3 %, Hauts-de-France : 14,3 %, et Auvergne-Rhône-Alpes : 13,3 %.



Normandie

DONNÉES REGIONALES DE CADRAGE

CHIFFRES DE MAI 2025 PAR RAPPORT À MAI 2024

LES CHIFFRES CLÉS

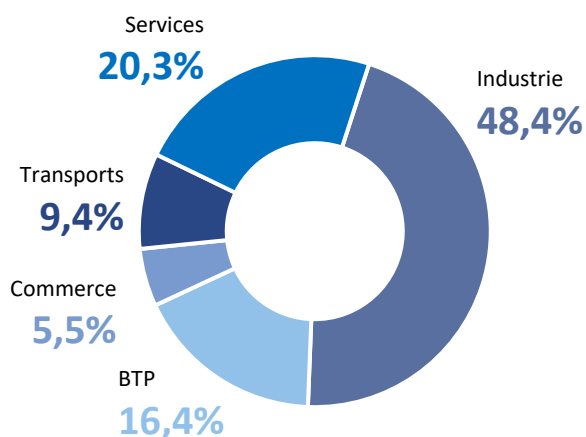
Les effectifs intérimaires s'inscrivent en baisse **(-5,1 %)** en région Normandie.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

La majorité des secteurs
est en baisse

L'emploi intérimaire augmente dans le BTP (+5,4 %) mais diminue dans les transports (-3,7 %), le commerce (-3,7 %), l'industrie (-5,5 %) et les services (-12,2 %).

Répartition des effectifs intérimaires
par secteur

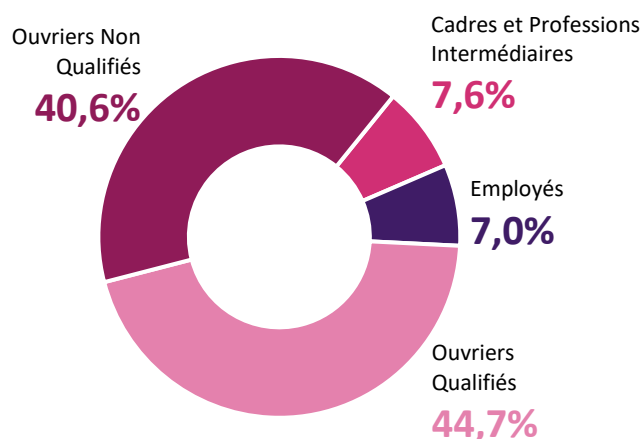


ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

L'ensemble des qualifications
est en baisse

L'emploi intérimaire diminue chez les ouvriers qualifiés (-1,8 %), les ouvriers non qualifiés (-5,4 %), les employés (-12,9 %) et les cadres et professions intermédiaires (-13,7 %).

Répartition des effectifs intérimaires
par qualification



Normandie

TENDANCES TERRITORIALES

	Évolution des effectifs intérimaires (y compris CDII)	Part des CDII dans l'emploi intérimaire total
Calvados	-0,4 %	8,2 %
Eure	-6,6 %	8,3 %
Manche	-3,6 %	6,7 %
Orne	+0,9 %	7,8 %
Seine-Maritime	-8,6 %	9,4 %

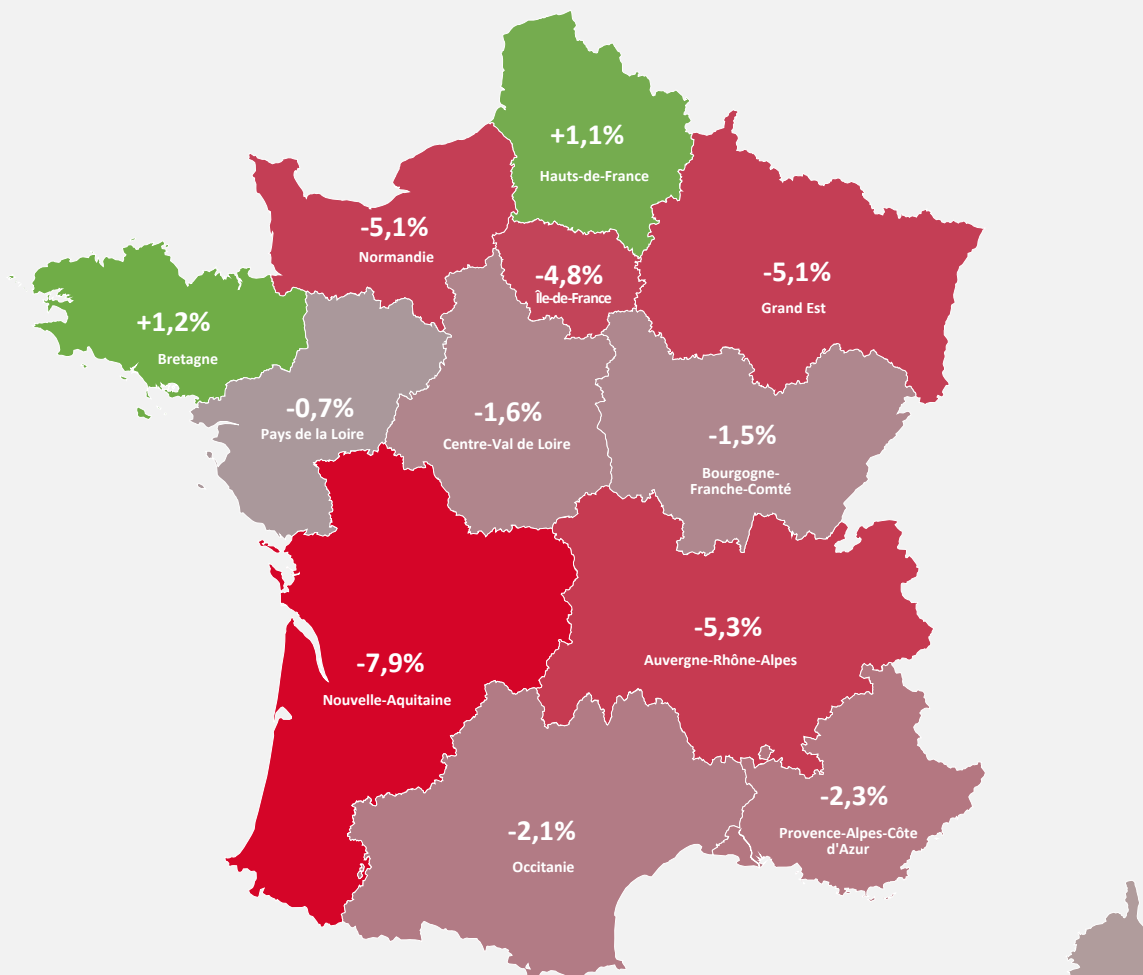
LA FRANCE DES RÉGIONS

Mai 2025 par rapport à mai 2024.

La majorité des régions métropolitaines sont en baisse.

Les régions Bretagne et Hauts-de-France affichent une croissance de l'emploi intérimaire (de respectivement +1,2 % et +1,1 %), tandis que la Nouvelle-Aquitaine reste la plus touchée (-7,9 %), traduisant des dynamiques territoriales distinctes.

Le mois de mai 2025 est ainsi caractérisé par une atténuation de la baisse de l'emploi intérimaire par rapport à mai 2024, avec une stabilisation dans l'industrie et pour les ouvriers non qualifiés, une moindre dégradation dans la plupart des secteurs, et des disparités régionales persistantes. Ces tendances doivent toutefois faire l'objet d'une confirmation au cours des prochains mois avant toute interprétation hâtive.



Méthodologie

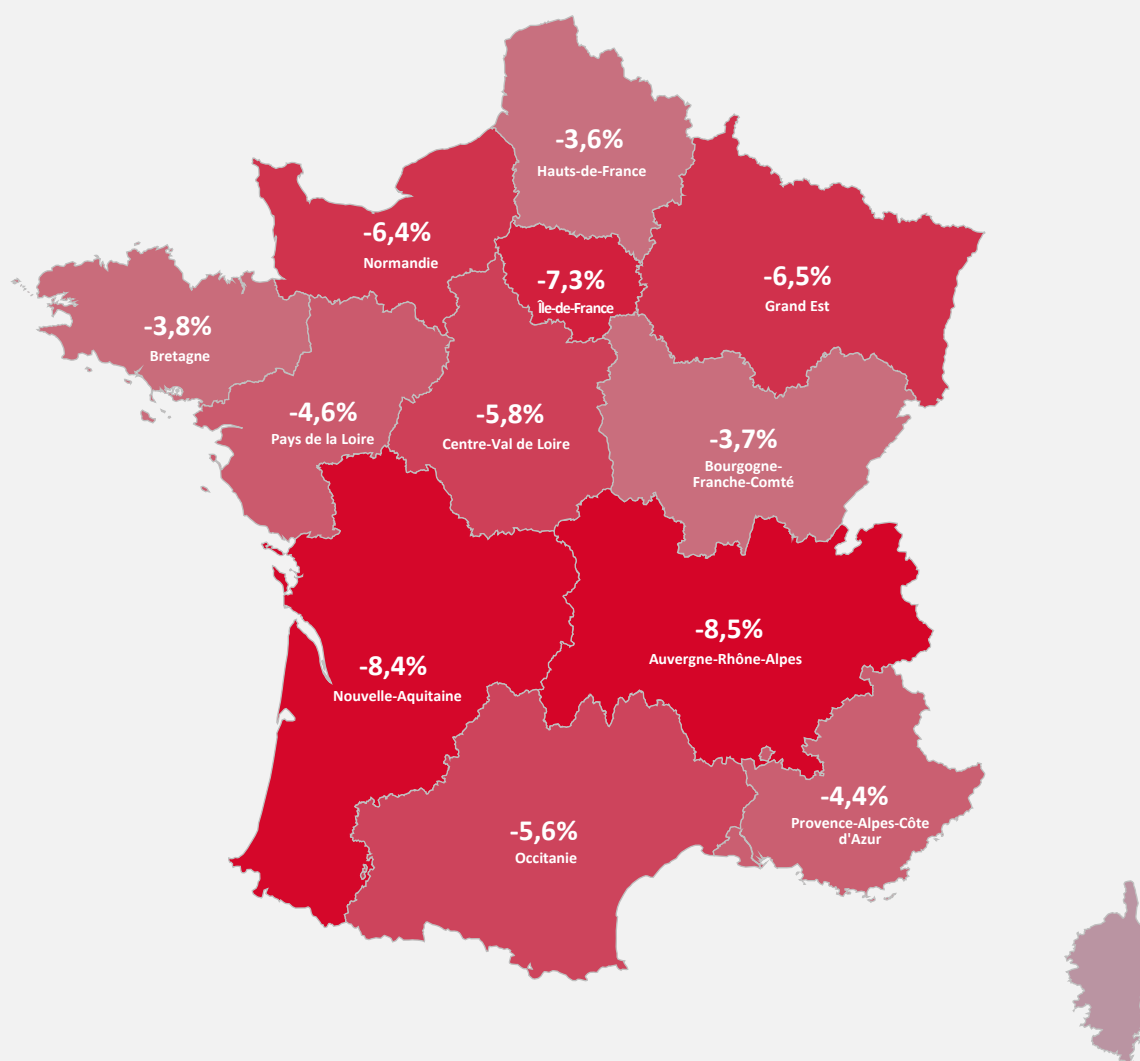
Prism'emploi s'appuie sur l'expertise de Siaci Saint Honoré pour la réalisation du Baromètre Prism'emploi. La branche du travail temporaire a en effet choisi cet organisme pour collecter et consolider les données des Entreprises de Travail Temporaire (ETT) afin d'identifier les salariés éligibles à la mutuelle Intérimaires Santé et au régime de prévoyance. Ainsi, depuis fin 2015, les ETT transmettent chaque mois à Siaci Saint Honoré les informations relatives aux missions d'intérim. Ces données font désormais l'objet d'un traitement statistique dans le cadre d'une convention réunissant l'Observatoire de l'Intérim et du recrutement, S2H Consulting (filiale de Siaci Saint Honoré) et Prism'emploi. Leur traitement est effectué dans le strict respect des normes de confidentialité et sur des espaces sécurisés, et les données sont exploitées depuis janvier 2021 par Prism'emploi pour élaborer ce baromètre d'activité parfaitement exhaustif et permettant de distinguer les contrats de travail temporaire et les CDI.

LA FRANCE DES RÉGIONS

Mai 2025 par rapport à mai 2024.

Cumul annuel : janvier-mai 2025 (%)

Au cours des cinq premiers mois de l'année, l'emploi intérimaire enregistre une baisse cumulée de -6,1 % par rapport à la même période en 2024.



Méthodologie

Prism'emploi s'appuie sur l'expertise de Siaci Saint Honoré pour la réalisation du Baromètre Prism'emploi. La branche du travail temporaire a en effet choisi cet organisme pour collecter et consolider les données des Entreprises de Travail Temporaire (ETT) afin d'identifier les salariés éligibles à la mutuelle Intérimaires Santé et au régime de prévoyance. Ainsi, depuis fin 2015, les ETT transmettent chaque mois à Siaci Saint Honoré les informations relatives aux missions d'intérim. Ces données font désormais l'objet d'un traitement statistique dans le cadre d'une convention réunissant l'Observatoire de l'Intérim et du recrutement, S2H Consulting (filiale de Siaci Saint Honoré) et Prism'emploi. Leur traitement est effectué dans le strict respect des normes de confidentialité et sur des espaces sécurisés, et les données sont exploitées depuis janvier 2021 par Prism'emploi pour élaborer ce baromètre d'activité parfaitement exhaustif et permettant de distinguer les contrats de travail temporaire et les CDI.

